



5ème Congrès (extraordinaire) de la Confédération Générale des Syndicats

Le 5ème Congrès (extraordinaire) de la Confédération Générale des Syndicats (CGS) a eu lieu à Moscou le 26 mars 2004. 151 délégués, représentant les organisations affiliées à la CGS – centrales syndicales nationales d'Arménie, Bélarus, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Russie, Tadjikistan et Ukraine, et 38 unions internationales de branche y ont pris part.

Le Congrès a discuté des questions suivantes:

1. Réformation de la Confédération Générale des Syndicats
2. Compte rendu de la Commission de contrôle financier de la CGS
3. Amendements et modifications à apporter aux Statuts de la Confédération Générale des Syndicats
4. Amendements et modifications à apporter au Règlement sur la Commission de contrôle financier de la Confédération Générale des Syndicats
5. Questions d'organisation.

Le Congrès a adopté une Déclaration qui détermine les priorités de l'organisation pour la période à venir, le Compte rendu de la Commis-

sion de contrôle financier de la CGS, a apporté des amendements et des modifications aux Statuts de la CGS et a adopté une déclaration "Violation des droits syndicaux et ingérence des organes de pouvoir de la République de Moldova dans les affaires des syndicats – membres de la Confédération des syndicats de la République de Moldova".

La collégialité et la transparence doivent devenir dorénavant les principes de base de l'activité de la CGS. L'équilibre entre les centrales syndicales nationales et les unions internationales des syndicats de branche reste le fondement de son organigramme.

La structure des organismes de direction de la Confédération a été aussi changée. Un nouveau organisme de direction dans la période entre deux Congrès – le Conseil de la CGS – a été institué où, sur la base paritaire, seront représentés toutes les unions internationales syndicales de branche, avec un nombre égal de représentants par centrale syndicale nationale.

L'activité courante de la Confédération sera dirigée par le Comité Exécutif, élu par le Conseil de la CGS parmi ses membres.

Le Congrès a pris la décision

d'instituer les postes de président et de vice-président de la CGS qui seront élus parmi les dirigeants des organisations affiliées sans être détachés de leurs fonctions.

Un nouveau règlement de versement des cotisations, plus précis et plus transparent, a été établi, la responsabilité pour le non-versement des cotisations sans raisons valables a été déterminée.

La Commission de contrôle financier a été transformée en Commission de révision et de contrôle financier. Le Congrès a formé le Conseil de la CGS. Mikhail Chmakov, président de la Fédération des syndicats indépendants de la Russie, a été élu président de la CGS, Victor Karnyuchine, président de la Fédération des syndicats des travailleurs de la forêt de la CEI, vice-président de la CGS.

Vladimir Scherbakov est devenu secrétaire général de la CGS.

Le même jour le Conseil de la CGS a tenu sa première réunion. Les participants à la réunion ont élu le Comité Exécutif composé de 24 membres.

Natalia Podchibiakina, Albert Potapov et Valeri Youriev ont été élus aux postes de secrétaires généraux adjoints.

MESSAGE DE LA CGS AUX PARTICIPANTS AU FORUM SYNDICAL MONDIAL

Le 4ème Forum social mondial (FSM) s'est déroulé du 16 au 21 janvier à Mumbai (Bombay), en Inde. Des initiatives syndicales ont eu lieu dans le cadre de ce Forum: 3ème Forum syndical mondial et un séminaire sur le thème: "Le développement durable est-il possible

sans un plein emploi?". Les représentants de la l'OIT, de la CISL, CMT, FSM, CISA, OUSA, d'autres centrales syndicales régionales, de syndicats de l'Inde y ont participé. Plus de 7 000 syndicalistes représentant le mouvement syndical mondial de toutes les régions du monde se sont rassemblés à Mumbai.

La Confédération Générale des Syndicats a adressé un Message aux participants au 3ème Forum syndical mondial par lequel elle a souligné que, "le mouvement syndical mondial dont la CGS est une partie prenante se heurte aux défis et problèmes sérieux, parmi lesquels: la pauvreté extrême de la majorité de la population de la planète, chômage massif, conditions de travail et de vie inacceptables pour le XXI siècle... Ni la forme actuelle de la mondialisation, ni le développement des technologies de communication et d'information ne proposent pas des solutions adéquates de ces problèmes.

A notre grand regret plusieurs de ces problèmes sont propres aussi à notre région. Notre Confédération, toutes ses organisations affiliées font tout leur possible pour atténuer leur influence néfaste sur les travailleurs de la CEI et dans ces efforts nous comptons sur le soutien et la coopération avec d'autres composants du mouvement syndical mondial.

Les syndicats doivent donner leur réponse globale aux défis actuels de la mondialisation: mobiliser les travailleurs pour des actions concertées. La CGS confirme sa volonté d'agir de concert avec le mouvement syndical mondial au nom de ces nobles buts".

ARMÉNIE: LA CSA PARTICIPE À L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU CODE DU TRAVAIL

Le 10 février le Présidium de la Confédération des syndicats de l'Arménie a tenu une réunion à laquelle 25 présidents des syndicats nationaux de branche ont discuté de la position des syndicats vis-à-vis de projet de nouveau Code du travail. Martin Aroutunian, président de la CSA, a souligné que "le Code du travail en vigueur ne correspond plus aux exigences de temps et aux nouvelles relations du travail". Les participants à la réunion ont fait plusieurs propositions et amendements quant aux articles de ce document qui seront soumis au gouvernement et au parlement de la République. La centrale a confirmé son intention de participer activement dans l'avenir à l'élaboration de ce document normatif, d'une importance vitale pour les travailleurs.

BÉLARUS: LES SYNDICATS SE PRONONCENT POUR UN RÉFÉRENDUM

Léonid Kozik, président de la Fédération des syndicats de Bélarus (FSB), s'est prononcé pour l'organisation d'un référendum national. Interviewé par l'hebdomadaire "Obozrvatel" (Observateur) il a déclaré que "la direction de la centrale syndicale nationale se prononce pour la restitution du droit de l'initiative législative aux syndicats. Cependent tout amendement à la Constitution n'est possible que par voie de référendum". Au dire de leader syndical pas moins de 10% de la nouvelle composition du parlement doivent être les députés proposés par les syndicats.

BÉLARUS: LA FSB INQUIÉTÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMBAUCHE PAR CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL

La FSB reçoit des plaintes nombreuses de la part des citoyens et des organisations syndicales qui expriment leur inquiétude quant au développement de l'embauche des plusieurs catégories des travailleurs par contrat individuel.

La plupart de la population active rejete cette forme de conrat qui est devenu un moyen de pression administrative sur les salariés. Plusieurs employeurs utilisent le contrat individuel pour se débarrasser des personnes indésirables, pour ne pas payer les indemnités de licenciement et comme moyen de la compression du personnel après l'expiration du contrat.

Très souvent les employeurs "oublent" qu'il est nécessaire d'expliquer aux travailleurs les raisons de leur passage au contrat individuel, les conditions de la rémunération et d'autres moments importants prévus par le Code du travail en vigueur.

Pour prévenir les abus de la part du patronat, la FSB a élaboré des recommandations spéciales pour les organisations syndicales de base qui visent à faire respecter par le patronat des droits et des intérêts des travailleurs lors de leur passage au contrat individuel.

BÉLARUS: LA SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE GÉNÉRALE

Le 12 mars 2004 une nouvelle convention collective générale pour les années 2004-2005 a été signée par le gouvernement de la République

de Bélarus, les unions patronales et les syndicats. A cette occasion Léonid Kozik a exprimé l'espoir que la nouvelle convention pourrait donner une impulsion nouvelle au dialogue social tripartite.

Prenant en considération que plusieurs articles de la convention collective générale précédente, surtout celles qui concernent le chômage par la faute du gouvernement et des unions des employeurs, n'ont pas été réalisées, la nouvelle convention exprime une position ferme des syndicats et prévoit que le niveau de chômage ne doit pas dépasser 3% de la population active. En plus, il est prévu que durant l'année 2004 des mesures concrètes seront élaborées pour abaisser ce niveau.

Dans cette nouvelle convention une attention particulière est prêtée à la couverture sociale des bas salaires. Vers la fin de l'année 2004 il est prévu d'augmenter les salaires des travailleurs du service public de 36-40% et en 2005, de 76-80%.

Aussi, grâce aux efforts des syndicats un article a été inclus dans la convention qui stipule la révision obligatoire durant l'année 2004 du "panier de la ménagère" (minimum nécessaire des produits de consommation) avec la participation des syndicats et du patronat. La convention collective prévoit aussi la participation obligatoire des syndicats aux processus de privatisation et de mise en faillite des entreprises.

GÉORGIE: L'USG CONTRE LA DISCRIMINATION DES TRAVAILLEURS GÉORGIENS

Irakliï Tougouchi, président de l'Union des Syndicats de la Géorgie

(USG), a déclaré que la centrale syndicale nationale veut adresser aux organisations syndicales internationales et aux syndicats de la Grande-Bretagne une demande d'élever leur voix contre la discrimination flagrante des ouvriers géorgiens employés à la construction du pipe-line Bakou-Tbilissi-Ceikhan. Les travailleurs géorgiens ne touchent que 100 dollars par mois tandis que les autres ouvriers venus de pays étrangers gagnent pour le même travail beaucoup plus. Ce pipe-line est construit par les compagnies pétrolières "British Petroleum", "Statoil", "Eni", "Total" etc.

Tougouchi n'a pas exclu que les syndicats de la Géorgie appellent les travailleurs de la construction du pipe-line à la grève pour revendiquer l'augmentation de leurs salaires.

Le 6 février l'USG a fait avec l'organisation écologique "Alternative verte" une déclaration par laquelle elle a exprimé son inquiétude que au nom du respect du calendrier des travaux les ouvriers du pipe-line soient soumis aux "pressions extrêmes".

Selon l'USG il s'agit d'un travail forcé interdit par la convention de l'OIT. En principe les constructeurs du pipe-line doivent travailler 7 heures par jour avec 2 jours de repos mais de fait, ils travaillent 12 heures tous les jours, et parfois même plus, pour gagner leur salaire qui suffit à peine pour survivre.

"Alternative verte" a déclaré que le niveau de protection des ouvriers géorgiens contre le licenciement est en dessous des normes prévues par le Code du travail national. Le contrat avec un ouvrier peut être rompu

à tout moment sans aucune compensation.

KAZAKHSTAN: LA FSRK CONVOQUE LE CONGRÈS DES TRAVAILLEURS

Le Comité exécutif de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan a pris la décision de convoquer le 2ème congrès des travailleurs du Kazakhstan en juin 2004. Le congrès se passera sous le slogan "Travailleur – valeur principal de l'Etat". 300 délégués du congrès représenteront toutes les régions et les branches de l'économie du Kazakhstan.

Il est prévu que le congrès discutera du développement socio-économique du pays et des tâches des syndicats dans la défense des intérêts et droits des travailleurs. Questions de salaire, de l'emploi, de la sécurité du travail et d'élaboration du nouveau Code du travail seront aussi au centre de discussion du congrès.

KIRGHIZISTAN: LE PARLEMENT DÉSAPPROUVE LA VIOLATION DE LA LÉGISLATION SOCIALE

Le 23 janvier le parlement du Kirghizistan a discuté de la réalisation des lois sur le paiement opportun des salaires, des pensions retraite et des allocations. Il a été signalé que dans plusieurs régions du pays les pensions retraite et les salaires sont souvent payés avec retard, dans d'autres les salaires sont remplacés par des compensations sous forme de produits faits dans l'entreprise.

Le parlement a adopté un arrêté par lequel il oblige le gouvernement de rappeler à l'ordre les

fonctionnaires responsables de la violation de la législation sociale en vigueur.

KIRGHIZISTAN: LES SYNDICATS ET "L'ANNÉE DE LA MOBILISATION SOCIALE"

La 7ème session plénière de la Fédération des syndicats du Kirghizistan a discuté de la tâche des syndicats dans la défense des intérêts des travailleurs durant l'année 2004 déclarée par Askar Akaev, président de la république, comme "L'année de la mobilisation sociale et de la bonne gestion". Dans le cadre de ce programme il est prévu de passer de l'étape de l'autodétermination à l'étape du développement durable du pays. Pour cela est-il nécessaire d'introduire dans l'Etat une bonne gestion, de réaliser une politique économique efficace, d'utiliser tous les moyens de la société pour éradiquer la pauvreté.

Les participants à la session ont exprimé leur sérieuse inquiétude quant au haut niveau de la pauvreté, les bas salaires et les retards dans leurs paiement. Ils ont aussi mentionné plusieurs cas de violation de la législation. La session a appelé les syndicats de base à lutter résolument pour des relations de travail légitimes et équitables. Il a été proposé aux syndicats de branche d'organiser une campagne pour la révision des tarifs, des conventions collectives et des normes de la sécurité du travail pour les améliorer. Le paiement opportun des salaires, la création des emplois, l'inadmission de la mise en faillite et de la liquidation des entreprises rentables, le respect du Code du travail ont figuré parmi les orientations prioritaires de l'activité syndicale.

**MOLDOVA:
LA CONFÉDÉRATION
DES SYNDICATS DE
LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA
PROTESTE**

Le 26 février un meeting de protestation organisé par la Confédération des syndicats de la République de Moldova (CSRM) a eu lieu à Chisinau. Plus de 5 000 militants syndicaux représentant les travailleurs de la capitale de Moldova et d'autres régions du pays y ont pris part.

Intervenant au meeting Petru Chiriac, président de la centrale, a vivement critiqué l'actuelle direction du pays en soulignant qu'elle s'est transformée "en atelier pour la production des promesses qui résonnent bien à l'étranger mais sont amères pour la population du pays". Durant les dernières années plus de 130 programmes, conceptions, stratégies du développement ont été élaborés, cependant dans tous ces documents le principe essentiel du bien-être de la population a été ignoré.

En commençant par l'année 1993 la hausse des prix a dépassé de 7 fois l'augmentation des salaires. Selon la CSRM l'année 2003 a été l'année de l'augmentation globale des prix, les prix de produits alimentaires ont augmenté de 20%, ceux des biens de consommation de 11,5%, ceux des services, de 12,6%. Les prix de gaz naturel, d'électricité, d'essence, des moyens de communication ont aussi monté. A partir du 1^{er} février on a augmenté les prix de téléphone. Les travailleurs du secteur public en souffrent plus que tous les autres. Au dire de P. Chiriac et selon les données de la Banque mondiale plus de la moitié de la population active du pays est sans emploi, 80% de la population de la Républi-

que vivent en dessous de seuil de pauvreté. Le message adressé par la CSRM à la direction du pays souligne que l'avenir et le fonds génétique du pays sont menacés. Les participants au meeting ont exigé d'arrêter l'ingérence dans les affaires de la CSRM. La résolution adoptée au meeting et adressée à la direction de la République contient des revendications de rétablir l'économie nationale, de fixer par voie législative l'indice de la pauvreté, d'entreprendre des mesures pour que le SMIG ne soit pas en dessous de deux tiers du salaire moyen.

**MOLDOVA: L'ÉMIGRATION DE
TRAVAIL AUGMENTE**

Selon les données du Département de la migration de la République de Moldova plus de 600 000 citoyens de Moldova ont émigré ce dernier temps pour chercher de l'emploi ailleurs, parmi eux 90% clandestinement. Près de 240 000 travaillent actuellement en Russie, plus de 150 000 en Italie, 40 000 en République Tchèque, 30 000 au Portugal, 50 000 en Turquie, 20 000 en Espagne, autant en France et en Israël.

**MOLDOVA: LA MISSION DE LA
CISL**

La mission de la Confédération internationale des syndicats libres dirigée par Hubert Cambier, coordinateur de la CISL pour l'Europe de l'Est, s'est rendue au Moldova de 11 au 13 mars. Les membres de la mission ont eu des rencontres et des discussions sur la situation dans le mouvement syndical moldave avec les dirigeants et les militants de deux centrales syndicales nationales: Confédération des syndicats de la

République de Moldova (CSRM) et Confédération des syndicats libres de Moldova "Solidaritate".

Les membres de la mission ont exprimé lors de leur rencontre avec le ministre du Travail et de la Défense sociale de la République leur opinion concernant la situation dans le mouvement syndical national et l'ingérence des pouvoirs dans les affaires de la CSRM. H. Cambier a demandé au ministre de mettre fin à la violation des conventions de l'OIT dans la République, surtout celles qui touchent les libertés et droits syndicaux.

Lors de la conférence de presse les membres de la mission ont confirmé que l'ingérence des dirigeants des entreprises et des pouvoirs de différents niveaux, y compris du parlement, dans les affaires des syndicats existe bel et bien en Moldova. H.Cambier a souligné qu'aucune de deux centrales syndicales ne doit avoir de soutien politique, selon lui c'est une condition sine qua non pour le rétablissement d'un dialogue constructif entre deux confédérations.

RUSSIE: LA FNPR POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES

Mikhail Chmakov, président de la Fédération des syndicats indépendants de la Russie (FNPR), a déclaré dans son interview accordé le 13 janvier à l'agence "Interfax" que la FNPR espère que dans une ou deux années la nouvelle Douma d'Etat (chambre basse du parlement de la Russie) pourra augmenter le SMIG et le porter au niveau du minimum vital nécessaire, en dessus du seuil de pauvreté. Il a aussi rappelé que le SMIG actuel en Russie est de 600 roubles tandis que le

minimum vital nécessaire est de 2 400 roubles.

Le président de la FNPR compte sur une coopération constructive avec le parlement. Il a souligné que dans le passé il a eu des cas quand le gouvernement avait soumis à l'adoption du parlement des projets des lois sociales sans discussion préalable à la Commission tripartite sur les questions sociales et de travail de Russie. Dans l'avenir il faut en finir avec cette pratique.

M.Chmakov a souligné que "les syndicats considèrent que la création des conditions garantissant une vie digne et le développement libre de la personne

humaine, la baisse de la différentiation entre le niveau de vie des gens et la hausse des revenus de la population doit devenir le but principal de la politique sociale dans la Fédération de Russie...".

RUSSIE: LA MONTÉE DE LA TENSION SOCIALE

Alexandr Obolkine, président du Conseil des syndicats de la région d'Irkoutsk (Sibérie) a déclaré que "920 000 habitants de la région n'ont pas de moyens nécessaires pour la survie". Selon son estimation les familles dont le revenu ne dépasse pas 1 500 roubles par personne et par mois sont rapportés à la catégorie des pauvres. Malgré que le potentiel économique de la région augmente, le problème de la pauvreté pèse toujours sur les ingénieurs et cadres, enseignants, travailleurs de la culture, des services communaux, de l'industrie légère, de la forêt et de l'agriculture.

Dans certains districts de la région la différentiation entre les salaires

en fonction de la branche est immense. Le salaire mensuel dans l'industrie de la métallurgie non ferreuse p.ex. est de 13 900 roubles (soit 5 fois le minimum vital nécessaire) et dans l'industrie légère – 1 400 roubles (0,56% du minimum vital nécessaire).

Le Conseil des syndicats a proposé aux autorités de la région et aux organisations patronales d'élaborer un programme spécial de la lutte contre la pauvreté.

Selon l'information des syndicats de Mourmansk (Nord) au début de l'année plus de 20 000 travailleurs du secteur public sont restés sans salaires. Autotal les arriérés de salaires ont atteint le chiffre de 120 millions de roubles. Cela concerne surtout les travailleurs de la santé publique, de l'enseignement, des services communaux et de l'agriculture.

Plusieurs milliers de travailleurs ont pris part à l'action de protestation organisée par le Syndicat des travailleurs de l'industrie houillère de Russie dans la ville Chakhti de la région de Rostov (Sud). Après la catastrophe dans la mine "Zapadnaïa-Kapitalnaïa" en octobre 2003, une décision de fermer les autres mines de la région pour des raisons de la sécurité a été prise. Cependant les arriérés de salaires n'ont pas été couverts, les garanties prévues lors de licenciement par le Code du travail n'ont pas été respectées non plus. La dette de la compagnie "Rostovougol" (Charbonnages de Rostov) aux mineurs licenciés de 7 mines fermées est de 214 millions de roubles, 10 000 travailleurs restent sans emploi.

RUSSIE: LE SYNDICAT DES AIGILLEURS DU CIEL EST MIS À LA PORTE

Le 10 février l'électricité a été débranchée dans les locaux de la Fédération des syndicats des travailleurs de l'aviation (FATA). Le matin du 11 février les syndicalistes de la FATA ont trouvé la porte de leur local bloquée. Au dire de S. Kovalev, président de la FATA, le syndicat louait ce local à son organisation patronale: l'Agence fédérale pour le trafic aérien de la Russie. A partir du 1^{er} janvier le loyer a été brusquement augmenté et la Fédération n'était plus en mesure de le payer.

Selon Kovalev, la position ferme du syndicat dans la défense des intérêts de 19 000 aiguilleurs du ciel est la vraie raison de cette position prise par les employeurs. En plus, a-t-il souligné, des licenciements des militants syndicaux ont commencé dans les syndicats de base.

TADJIKISTAN: LE DÉCRET DU PRÉSIDENT

Conformément au décret signé par Emomali Rakhmonov, président du Tadjikistan, les salaires des travailleurs du secteur public, les bourses d'étude et les pensions de retraite ont été majorés de 25% à partir du 1^{er} janvier 2004.

Dans toutes les branches de l'économie le SMIG a été aussi augmenté de 4 à 7 somoni (de 1,3 à 2,3 Us dollars).

Vu l'augmentation des prix pour l'énergie, 9 millions de dollars sont prévus dans le budget d'Etat pour l'année 2004 pour payer des compensations aux familles indigentes.

Ukraine: le président se prononce pour le renforcement de la coopération entre les pouvoirs et les syndicats

Le 9 janvier Léonid Koutchma, président de l'Ukraine, a signé une ordonnance qui prévoit le renforcement de la coopération entre les pouvoirs exécutifs et les syndicats. Le gouvernement d'Ukraine, les syndicats et les unions patronales doivent élaborer jusqu'à 1^{er} mars le mécanisme de l'augmentation par étapes des garanties sociales jusqu'au niveau minimum vital nécessaire prévu par la loi. Le gouvernement d'Ukraine doit trouver dans 6 mois des moyens pour augmenter des appointements nécessaires pour le fonctionnement du Conseil national du dialogue social et du Service national de médiation et de conciliation. Le gouvernement est obligé d'étudier la pratique du respect des droits et des garanties de l'activité des syndicats prévus par la Constitution et les lois du pays. L'ordonnance oblige aussi les pouvoirs exécutifs de tous les niveaux de développer la coopération avec les syndicats afin de réaliser la politique d'Etat dans le domaine social.

UKRAINE: LE SMIG AU CENTRE DU DIALOGUE SOCIAL

Une rencontre entre le gouvernement de l'Ukraine avec les syndicats et les organisations patronales a eu lieu le 23 février. Le Premier ministre de la République Victor Yanukovych a déclaré après les consultations que vers l'année 2007 le SMIG doit égaler le minimum vital. Le rapprochement entre le SMIG et le minimum nécessaire doit s'effectuer par étapes. En 2005 le

SMIG représentera 70% du minimum vital, en 2006 – 80% et en 2007 – 100%. Il est prévu qu'en 2007 le minimum vital sera aussi augmenté.

Le Premier ministre a déclaré aussi que le gouvernement fera de son mieux pour augmenter le salaire minimum de 205 grivnas jusqu'à 237 grivnas non pas en novembre, comme cela a été prévu, mais déjà en septembre 2004.

Intervenant à la réunion du gouvernement de 29 février Olexander Stoyan, président de la Fédération des syndicats de l'Ukraine (FSU), a salué le renforcement de la coopération entre le gouvernement et les syndicats. Selon O.Stoyan le problème actuel essentiel est de mettre les salariés hors de la pauvreté. Aujourd'hui plus de 13,3 millions des citoyens d'Ukraine vivent en dessous du seuil de pauvreté qui représente 211 grivnas. Pour liquider ce phénomène honteux il est nécessaire de rapprocher le SMIG et le minimum vital nécessaire.

La FSU concidère que le gouvernement, les syndicats et les organisations patronales doivent changer leur manière d'aborder le problème de la rémunération. Le sens de ce changement peut être exprimer par le slogan "De la main-d'oeuvre bon marché à la main-d'oeuvre bien payée!"

Selon la FSU, un salaire digne pourrait devenir le fondement du développement dynamique de l'économie d'Ukraine, de l'augmentation substantielle du budget national et de la solvabilité de la population. O. Stoyan a proposé d'accélérer le passage du modèle de l'économie à faible coût de la main-d'oeuvre à un modèle propre aux pays à l'économie de marché où les salariés sont bien payés.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE DÉPARTEMENT DE PROBLÈMES HUMANITAIRES ET D'INFORMATION DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
117119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(095) 938-7915
+7(095) 938-8339
TÉLEX 411010
SITE INTERNET: www.vkp.ru; E-MAIL: inter@vkp.ru

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.**

**SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, ET AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997.**

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

**LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE,
DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE, DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUBÉKISTAN, D'UKRAINE,
AINSI QUE 37 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE. A ÉTÉ SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION
ENTRE LA CGS ET LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS D'AZERBAÏDJAN.**

**LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.**

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

**LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET C'EST LE COMITÉ EXÉCUTIF QUI L'EST ENTRE LES DEUX CONGRÈS.**

LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.

VLADIMIR SCHERBAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS.

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:

www.vkp.ru